



QUELLE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE À MOYEN TERME ?

YVES ULLMO*

Les réflexions présentées ici ne visent pas à traiter de l'ensemble des choix sociétaux auxquels notre pays est confronté : croissance du niveau de vie individuel et amélioration du cadre de vie collectif, recherche d'une société plus égalitaire, développement de la participation ou plutôt de l'autodétermination, conditions de l'indépendance nationale. A l'opposé, il n'est pas non plus possible de se contenter de réitérer de façon atemporelle les exigences du « carré magique » : croissance et plein-emploi, lutte contre l'inflation, équilibre extérieur, équilibre des finances publiques. L'accélération mondiale de l'inflation des années 1970-1973, le quadruplement du prix du pétrole suivi du maintien de son prix relatif, la crise des années 1974-1975 et l'absence de redémarrage de l'économie mondiale imposent un contexte nouveau aux problématiques traditionnelles.

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE EST DE PLUS EN PLUS SOUMISE À LA CONTRAINTE EXTÉRIEURE

L'équilibre de la balance des paiements est devenu la contrainte majeure de notre développement. Au début des années 1970, la France était en voie de réussir son intégration progressive dans les marchés mondiaux grâce à des dévaluations périodiques, mais suffisamment espacées pour lui permettre des périodes de croissance prolongées, par la reconversion de son agriculture et le développement d'une industrie exportatrice.

* Article paru dans la revue *Projet*, n° 123, 1978, pp. 327-336.



La crise de 1973-1975 a révélé la fragilité de notre acquis : notre dépendance à l'égard de l'extérieur en ce qui concerne les matières premières et surtout l'énergie avait été occultée par la baisse de leurs prix relatifs. Le quadruplement du prix du pétrole fait passer la part de l'énergie de 12 % de la valeur de nos importations totales au début de la décennie à plus de 25 % aujourd'hui ; en outre notre politique technologique trop orientée vers la performance (aéronautique, nucléaire, spatial) ne joue qu'un rôle secondaire dans nos exportations ; alors que nous pensions que nos faiblesses se situaient surtout dans le domaine des biens d'équipement, les années 1976 et 1977 ont montré la perte de compétitivité de nos industries de consommation traditionnelles (sauf l'automobile) face aux dévaluations compétitives de nos partenaires européens et aux industries nouvelles des pays à bas salaires ; enfin, nous n'avons pas encore su exploiter pleinement nos possibilités en matière agro-alimentaire.

L'environnement international rend plus difficile d'atteindre l'équilibre de la balance des paiements à un rythme suffisamment rapide pour retrouver le plein-emploi ; l'expérience des vingt dernières années montre qu'un rythme de croissance annuel d'au moins 5 % est nécessaire pour l'assurer.

La croissance que l'économie française a connue dans les années 1960 et jusqu'en 1973 (de l'ordre de 5,5 % en moyenne) a effectivement permis de maintenir le plein-emploi malgré le développement progressif, à partir de 1967 environ, d'un chômage d'inadaptation et de mutation. Mais elle n'a été possible que grâce à une progression des économies occidentales et donc des marchés mondiaux à un taux d'environ 4,5 %. Nos dévaluations périodiques et la modernisation de notre appareil productif ont permis d'assurer une différentielle en notre faveur d'1 % environ, dont il semble - sans qu'aujourd'hui on ne puisse porter sur ce point des appréciations décisives - que les mutations structurelles intervenues depuis 1973 et évoquées ci-dessus ne permettent plus de l'assurer. Or, les projections de l'environnement international effectuées au lendemain de la crise par l'OCDE ou par la CEE (4,5 à 5 %) - qui supposaient un retour aux tendances passées¹ - se révèlent aujourd'hui trop optimistes : un taux moyen de 4 % sur la période 1976-1982 peut être atteint dans des conditions favorables (réussite des politiques de lutte contre l'inflation permettant une reprise des économies faibles : Grande-Bretagne, Italie ; soutien aux pays en voie de développement non producteurs de pétrole) ; une croissance ralentie à 3 % n'est pas à exclure.

Une des raisons en est que l'effet déflationniste du prélèvement pétrolier se révèle beaucoup plus long à résorber qu'initialement envisagé. Cet effet déflationniste résulte du fait que les revenus pétroliers



ne sont pas susceptibles d'être dépensés rapidement en biens et services, soit que leurs détenteurs soient des pays à faible population (Arabie Saoudite, Libye, émirats), soit que les plans de développement des pays producteurs à forte population (Iran, Irak) se heurtent à des goulots physiques (transports, autres infrastructures) ou humains (disponibilités de main-d'œuvre formée). Au total, l'épargne mondiale *ex ante* est supérieure à l'investissement *ex ante*. Un équilibre épargne-investissement à un niveau d'investissement suffisant pour assurer la reprise de la croissance mondiale ne peut être obtenu que si, dans les pays consommateurs d'énergie, les agents économiques internes - entreprises et/ou administration² - acceptent, en accroissant leur endettement, de prendre en charge la contrepartie de la capacité de financement des pays producteurs d'énergie³. Dans un premier temps, ce sont effectivement les entreprises qui ont dû accepter une charge d'endettement accrue ; mais la reconstitution de leur situation financière apparaît comme un préalable à un redémarrage de leurs investissements. En 1975, les plans de relance qu'ont mis en œuvre les économies occidentales peuvent s'analyser comme un transfert de l'endettement des entreprises aux administrations ; mais l'ampleur des déficits ainsi créés est considérée pour diverses raisons (nécessités alléguées de la lutte contre l'inflation, souci de limiter la part du secteur public dans l'allocation des ressources) comme difficilement supportable à moyen terme, et tous les pays occidentaux se sont engagés dans une politique de rétablissement de leurs comptes publics qui constitue en permanence un facteur de déflation.

À ce mécanisme global s'ajoutent les effets de composition pervers de la diversité des situations nationales, du jeu des changes flottants et des conditions de fonctionnement de la solidarité financière internationale. Les pays fortement dépendants des importations d'énergie (Italie, Grande-Bretagne, France, sinon Japon) sous peine de voir la chute de leur taux de change les entraîner dans le cercle vicieux dévalorisation - inflation importée - détérioration de la balance extérieure - dévalorisation, sont obligés⁴ de mettre en œuvre des politiques conjoncturelles restrictives tandis que les succès à l'exportation des pays excédentaires (Allemagne) ne font que leur rendre la tâche plus difficile, puisque globalement l'ensemble de la zone OCDE ne peut très probablement restaurer l'équilibre de ses comptes extérieurs qu'au-delà de 1980. Les effets multiplicateurs du commerce international amplifient l'impact initial de ces politiques restrictives : aucun pays ne trouve dans les importations de ses partenaires commerciaux habituels l'impulsion conjoncturelle qu'il ne peut - ou ne veut - donner à sa demande interne. Le « chacun pour soi » conduit à un « moins pour tous ».



*LE DÉROULEMENT DE LA CRISE EN FRANCE
N'A FAIT QUE RECULER LA SOLUTION DE NOS PROBLÈMES*

Fondamentalement, les années 1974-1976 se sont caractérisées par la poursuite d'une croissance rapide des salaires nominaux et réels, se traduisant dès 1974 par un déplacement du partage salaire-profit au détriment des profits, et ceci dans un contexte général de maintien du climat inflationniste. Puis, en 1975, face à la baisse de la production, il y a eu un ajustement seulement partiel des effectifs employés, dans l'intention d'éviter une croissance trop rapide du chômage, et dans l'espoir que la crise serait brève et que la reprise de l'économie mondiale entraînerait bientôt l'économie française dans son sillage. Même si un doublement du chômage (de 500 000 en 1974 à 900 000 environ en 1975) n'a pu être évité, cette politique a permis un soutien de la consommation des ménages qui a lui-même amorti les conséquences du retournement conjoncturel. Mais ceci au prix d'une détérioration supplémentaire du partage salaire-profit.

Une troisième caractéristique de cette période est l'échec, au deuxième semestre de 1975 et au premier semestre de 1976, de la relance budgétaire. Celle-ci visait, ainsi qu'il a été dit plus haut, à ce que l'État décharge les entreprises de la contrepartie interne du déficit extérieur, en leur assurant une demande en développement par la consommation des ménages (transferts sociaux), par la demande publique (équipements collectifs), et par les investissements des entreprises nationales. Les progrès de productivité permis par le redémarrage de la production devaient favoriser la reconstitution des marges des entreprises, mais ceci à condition que, parallèlement, se poursuive le ralentissement des hausses de salaires nominaux, et que la reconstitution des marges des entreprises ne soit pas recherchée aussi par celles-ci dans un regain de hausses de prix à la production. En fait, dès les premiers indices de reprise de la demande, prix et salaires nominaux ont marqué une tendance à l'accélération, et la poursuite d'une élévation du salaire réel à un taux dépassant 4 % l'an n'a permis la reconstitution des marges des entreprises que pendant la courte année où les progrès de la production ont permis de mieux utiliser le personnel en place. Dès la mi-1976, le pari était perdu, et la perspective d'un redémarrage de l'économie sans renouveau des tensions inflationnistes avait disparu. La chute du franc venait rapidement sanctionner cet échec.

En fait, face à la contrainte de notre solvabilité extérieure, il n'y a qu'une voie qui permette de rétablir le plein-emploi : s'assurer un solde commercial positif compatible avec une croissance suffisamment rapide de la production nationale, c'est-à-dire nous mettre en mesure de régler



la facture pétrolière autrement que par la récession - voulue ou subie - telle que nous l'avions connue en 1975.

Ceci nécessite qu'à moyen terme, deux conditions permissives et deux conditions positives soient satisfaites. Première condition permissive : il faut modifier le partage entre les emplois internes et les emplois externes de la production nationale, et ceci sans nuire à l'investissement, c'est-à-dire à l'accroissement des capacités de production nécessaire pour développer l'exportation. Ceci veut dire qu'il faut diminuer la part totale de la consommation des ménages, de la formation brute de capital fixe des ménages, c'est-à-dire du logement, et/ou encore de la consommation et de la formation brute de capital fixe des administrations. Deuxième condition permissive, qui est la réciproque de la première : il faut accroître le taux d'épargne national⁵.

Ces conditions permissives ne suffisent pas. S'y ajoutent deux conditions positives. La première est de modérer les prix. En l'espèce, la contrainte majeure est à tout le moins de ne pas faire moins bien que nos principaux concurrents extérieurs. La seconde est d'investir, puisque le développement des exportations ou la limitation des importations sont directement liés à l'investissement. Et d'investir dans des productions compétitives.

Mais c'est ici qu'apparaît le cercle vicieux : la reconstitution des marges des entreprises est un préalable sans doute nécessaire à la reprise de leurs investissements. Mais elle reste insuffisante si les perspectives de rentabilité future ne sont pas suffisamment assurées. Or les progrès des débouchés, si le rééquilibrage doit être obtenu, ne doivent plus être attendus du marché intérieur, mais être obtenus sur des marchés externes où se développe une concurrence exacerbée ; les conditions de cette concurrence sont en mutation permanente, par la flottaison des taux de change, par le développement des productions dans les pays à bas salaires et par les conséquences prévisibles de l'industrialisation, essentiellement tournée vers l'exportation, des pays producteurs de pétrole. Ce contexte d'incertitude radicale, où rien n'est jamais acquis, a pour conséquence que le relais de la consommation par l'investissement, même s'il est rendu possible par la modification du partage salaire-profit, reste fondamentalement subordonné à une remise en ordre de l'économie mondiale dont rien ne permet d'apercevoir les prémisses.

TOUTE POSSIBILITÉ DE FUITE EN AVANT EST EXCLUE

L'idée de manœuvre qui semble sous-jacente au programme économique de la gauche paraît pouvoir s'analyser comme suit : une reprise immédiate de la consommation des ménages (par la hausse des salaires et



des prestations sociales, le développement de l'emploi public et des équipements collectifs) rétablira les conditions du plein-emploi des capacités de production et de la main-d'œuvre.

À partir d'ici deux lectures existent. La lecture socialiste : les difficultés de la balance des paiements qui en résulteront pourront être palliées par le recours à l'endettement international, le raffermissement de la demande interne redonnera le goût d'investir aux entreprises, l'efficacité de l'investissement face à la concurrence internationale sera assurée par une politique industrielle volontariste et sélective, permise par les nationalisations. La lecture communiste : l'accroissement de la demande intérieure sera satisfait par la production nationale, dût-on pour ce faire mettre en place un protectionnisme allant jusqu'au contrôle des importations ; l'extension du secteur public donnera à l'État l'assurance qu'en tout état de cause un flux d'investissement important sera mis en œuvre, quelles que soient les conditions de rentabilité des entreprises ; les débouchés des capacités ainsi mises en place seront assurés par le développement de relations commerciales bilatérales avec les pays du Tiers-monde ou de l'Est.

À ces deux variantes, deux obstacles :

- la possibilité d'emprunter s'épuisera rapidement face à l'ampleur du déséquilibre extérieur et à la chute du franc. Le sort de la relance de 1975 attend toute relance massive par la consommation. On ne peut récolter dès 1978 les fruits à moyen terme d'une politique industrielle qui reste encore à définir ;
- la protection contre l'extérieur a pour contrepartie la fermeture des débouchés extérieurs, intolérable pour l'industrie française dont maintenant plus du tiers de la production est exporté. Face aux obstacles qui se lèveront sur nos marchés traditionnels d'exportation, la relève par des échanges bilatéraux n'est pas à la hauteur de nos importations nécessaires d'énergie et de matières premières, ni de la pleine utilisation de nos capacités de production.

*LES VERTUS D'UNE « NOUVELLE CROISSANCE »
RESENT LARGEMENT MYTHIQUES POUR LA SOLUTION
DE NOS PROBLÈMES IMMÉDIATS*

Diverses inspirations sous-tendent le thème de la « nouvelle croissance » et en font une sorte de no man's land politique où le Président de la République, les mouvements écologiques et le Parti socialiste se rencontrent parfois :

- le développement de la consommation de biens ne s'est pas traduit par une amélioration correspondante de la satisfaction collective ; des effets de saturation commencent à apparaître (biens durables, logements).



On peut espérer ainsi que les ménages acceptent un ralentissement de leur consommation ;

- de même, une société moins inégalitaire atténuerait « l'effet d'envie » qui semble être un des ressorts les plus puissants du développement récent de la consommation ;

- un changement de modèle de consommation, privilégiant les services privés et collectifs au détriment des biens, le loisir face au travail, nous rendrait moins dépendants de l'extérieur tout en assurant une mutation profonde vers une meilleure qualité de la vie ;

- un ralentissement de la croissance mondiale est en tout état de cause inévitable à long terme, face à l'épuisement - ou à tout le moins l'enchérissement - des matières premières, de l'énergie.

Ces vues préfigurent probablement l'évolution progressive des 50 prochaines années, mais elles ne semblent pas susceptibles d'apporter une contribution significative à nos problèmes de court terme. En effet, l'appétit de biens est loin d'être épuisé, dans une société qui reste caractérisée par de fortes inégalités de niveau de vie. Les biens restent recherchés pour eux-mêmes, et non principalement pour « *keep up with the Jones* ». Le développement des services marchands est difficilement susceptible d'une action volontariste, puisque, par définition, il est subordonné à une réorientation progressive de la demande solvable à travers le marché. En fait, mis à part les loisirs, la croissance récente de la part des services dans l'économie est essentiellement imputable aux services rendus aux entreprises, c'est-à-dire à ceux dont la production est directement liée à la production de biens, et non aux progrès de la consommation finale directe de services. Le développement des services non marchands, qu'ils soient d'origine associative ou publique, suppose qu'ils soient financés, et ce ne peut être que par le prélèvement fiscal et parafiscal. Il suppose aussi qu'ils soient financés par ceux qui les utilisent, c'est-à-dire les ménages, sauf à obérer par des prélèvements accrus la capacité compétitive des entreprises. Sous-jacents à cette orientation sont donc plusieurs défis majeurs : l'acceptation d'une fiscalité directe accrue moyennant une répartition moins inégalitaire de l'impôt ; l'inflexion d'un arbitrage, au sein des finances publiques, qui aujourd'hui se fait de plus en plus au profit de la redistribution des revenus et au détriment de la production de biens et services collectifs ; la mise en place d'institutions et de procédures permettant de s'assurer que la production de services collectifs répondra bien à la demande potentielle et sera effectuée de façon efficace. Enfin, une société plus égalitaire est effectivement susceptible, dans le long terme, d'affaiblir un des ressorts les plus puissants de l'escalade des « besoins ». Mais dans l'immédiat, une distribution plus égalitaire des revenus conduit à une augmentation de la propension moyenne à consommer et à une



demande accrue de biens. Ce qui ne veut pas dire que plus de solidarité n'est pas une indispensable contrepartie aux sacrifices qu'impose la crise. Mais il ne faut pas en attendre une contribution directe à la solution de nos problèmes.

Au total, nous ne trouverons pas, dans la prise de conscience progressive de l'inadaptation profonde de notre modèle de croissance, des moyens susceptibles de nous permettre de parer au plus pressé. Au contraire, ces deux exigences sont aujourd'hui largement contradictoires, et ne deviendront convergentes qu'à terme, probablement pas avant que la crise n'ait été surmontée.

UN RÉÉQUILIBRAGE À L'ALLEMANDE IMPLIQUE UNE PÉRIODE PROLONGÉE D'AUSTÉRITÉ

Si la fuite en avant ou la mutation du modèle de croissance ne sont pas des alternatives, la seule voie ouverte reste la satisfaction directe des exigences énoncées plus haut : permettre le règlement du transfert pétrolier par un ripage de la consommation vers l'investissement, effectuer ce règlement grâce à la compétitivité des capacités de production ainsi mises en place. Ceci dans un contexte rendu plus difficile par le fait qu'en tout état de cause le ralentissement subi de la croissance réduit la marge ouverte à l'expansion de la consommation.

Deux types de médications sont possibles : la première, brutale est la dévaluation compétitive, qui, une fois que les effets auto-entretenus de la dévalorisation du change et de la hausse des prix se sont amortis, peut permettre un redémarrage de l'investissement par l'exportation, avec comme contrepartie une baisse du niveau de vie national induite par la détérioration des termes de l'échange⁶. Encore faut-il que cette baisse soit acceptée : c'est ce qu'une expérience prolongée de la crise semble avoir fait admettre en Italie et en Grande-Bretagne. Et à tout moment cette voie risque d'être compromise par la réaction des intéressés devant la lenteur de la résorption du chômage. Seconde médication, plus progressive, l'austérité qui refuse la perte de substance immédiate résultant de la dévaluation et de la détérioration des termes de l'échange qui l'accompagne, et organise sur le plan intérieur le ripage entre revenus du travail et revenus du capital pour permettre le retour progressif au plein-emploi. Ce qui est ainsi recherché, c'est une séquence : modération (ou même baisse) du pouvoir d'achat salarial en monnaie nationale - reconstitution des marges des entreprises - reprise de l'investissement - développement de l'emploi. C'est la solution allemande, obtenue par consensus entre l'État et les partenaires sociaux. C'est en France le plan Barre, imposé aux salariés par un accord tacite État - patronat.



En 1976, la seconde voie était sans aucun doute préférable à la première, d'autant que, dans une certaine mesure, elle lui succédait, la dépréciation du franc subie courant 1976 laissant un acquis de compétitivité qui a facilité dès 1977 le rétablissement des marges à l'exportation des entreprises. Mais la prise de conscience de ses implications nécessaires et de ses conditions de réussite n'est sans doute pas encore effectuée ; c'est une voie longue : la désinflation ne peut être que progressive, elle a duré 3 à 4 ans en Allemagne. Pendant toute la période intérimaire, c'est-à-dire avant que l'investissement n'ait pris la relève, elle ne peut que créer un chômage accru, en partie occulté en Allemagne par le renvoi chez eux de plus de 700 000 travailleurs immigrés. Et encore faut-il, on l'a déjà dit, que l'investissement prenne effectivement la relève. Elle a été facilitée en Allemagne par des conditions de départ plus favorables qu'en France : moindre dépendance à l'égard des énergies importées, haut niveau de l'appareil productif et des biens de consommation, sans que l'économie allemande ait à en subir la contrepartie dans ses exportations en raison de sa compétitivité « structurelle » (présence sur les marchés étrangers, spécialisation dans les biens d'équipement). Pour la France, la barre est plus élevée, le chemin à parcourir plus long, en raison des difficultés structurelles évoquées plus haut.

Au total, dans le contexte d'affrontements politiques qui caractérise la France, il n'est pas certain que le plan Barre puisse être tenu suffisamment longtemps pour porter ses fruits. Il n'est pas certain non plus qu'il suffise à assurer les mutations structurelles dont dépend le retour au plein-emploi. Il n'est certes pas dans l'ambition de l'auteur de cette analyse de proposer sa solution. Tout juste peut-on tracer quelques voies de recherche, sous forme d'interrogations :

- Une stratégie de même inspiration n'est-elle pas compatible avec une moindre austérité ? Il semble que c'est possible, et ceci sous deux aspects : la modération des évolutions nominales peut comporter une certaine progression du pouvoir d'achat ; la demande publique de biens et services (consommation et équipement des administrations), la construction de logements (si une politique de qualité, c'est-à-dire de réhabilitation des centres-villes peut être mise en place) peuvent contribuer au soutien de la demande, quitte à accepter le maintien d'un déficit budgétaire dont un financement non inflationniste peut être assuré sans grande difficulté.

En effet, les marges des entreprises ne peuvent se reconstituer que si leur activité leur permet un taux suffisant d'utilisation de leurs capacités de production. En dessous d'un certain rythme de croissance, quel que soit le glissement des salaires, leur rentabilité ne se rétablit pas - sauf à



accélérer les restructurations, c'est-à-dire à accroître le chômage et ainsi la durée de la « purge ». Il est à craindre que l'année 1977 ne doive s'analyser ainsi.

- N'est-il pas possible de mieux accompagner, sinon guider, la restructuration ? Beaucoup pensent que la préparation du VIIe Plan a été, à nouveau, une occasion manquée de définir et de mettre en œuvre une politique sectorielle de moyen terme, ou, à tout le moins, de réorienter la politique sectorielle effective dont on peut estimer qu'elle est le résultat inconscient d'une série d'initiatives dispersées, voire contradictoires. D'autres estiment que l'administration française a définitivement fait la preuve de son incapacité en la matière, et qu'il vaut mieux laisser faire, ou épauler, les « champions nationaux » et créer un environnement plus favorable à la petite et moyenne industrie. Le débat est ouvert. En l'état de crise actuel, il ne peut être réglé par l'abstention.

- Ne faut-il pas rechercher une réduction du rythme de croissance nécessaire pour assurer le plein-emploi ? Non pas par l'erreur majeure que constituerait un ralentissement délibéré des progrès de la productivité du travail qui affecterait directement notre compétitivité. Une mention est sans doute nécessaire de la substitution capital-travail, et des débats auxquels elle a donné lieu. Facilitée par la faiblesse du prix relatif du capital par rapport à celui du travail, elle a sans doute été rendue nécessaire par les exigences de la concurrence internationale. Mais rien ne montre qu'elle a conduit, sinon marginalement, à une moindre efficacité de notre appareil productif. Le problème est ailleurs : est-il possible, à l'avenir, à rythme de croissance de la productivité globale inchangé, de modifier les conditions de l'arbitrage capital-travail de façon à obtenir une croissance plus économe en capital, plus utilisatrice d'hommes, à rythme de productivité totale inchangé ? Une élévation du coût du capital retarderait la reprise de l'investissement. Une modération du coût du travail ne peut être obtenue⁷ que par une fiscalisation de la Sécurité sociale dont on ne voit pas concrètement comment la mettre en œuvre, compte tenu des contraintes diverses qui pèsent sur la fiscalité française. En tout état de cause, une telle orientation ne porterait ses fruits qu'à long terme.

Mais une action directe sur les ressources en main-d'œuvre n'est pas exclue. On ne pense pas ici à une limitation de l'activité féminine, qui est un phénomène sociologique irréversible, ni à l'abaissement de l'âge de la retraite, qui signifie en fait expulsion hors de la vie active et par ailleurs comporte des risques majeurs face à nos perspectives démographiques. Deux voies restent ouvertes : la diminution de la population active immigrée, déjà engagée, mais sans doute avec trop de brutalité, et sans que toutes les implications sur l'appareil productif et les conditions sociales en aient été clairement aperçues, *a fortiori* prises



en compte ; la réduction de la durée du travail, à condition qu'elle ne soit pas compensée par l'augmentation de la rémunération horaire, c'est-à-dire qu'elle signifie acceptation volontaire d'une baisse (ou d'une moindre croissance) du niveau de vie.

- Ne faut-il pas affronter l'austérité de façon plus solidaire ? On pense ici - malgré les conséquences macroéconomiques défavorables que cela peut impliquer - à un renforcement de la lutte contre les situations les plus défavorisées (SMIC, retraites, prestations familiales), avec sa nécessaire contrepartie sur l'ensemble des autres revenus⁸ (hiérarchie salariale, fiscalité directe, cotisations sociales ouvrières, quotient familial).

L'énoncé de ces orientations en montre la difficulté, voire l'irréalisme. L'approfondissement de la crise en imposera peut-être la nécessité.

NOTES

11

1. Sans que pour autant le creux de 1974-1975 ne soit rattrapé.
2. Ceci est difficilement concevable pour les ménages, sauf par une baisse de leur taux d'épargne ou une augmentation de leurs investissements en logements, la première peu souhaitable dans une optique de moyen terme (voir *infra*), la seconde peu vraisemblable dans un contexte général de ralentissement démographique.
3. Une autre voie est de faciliter l'endettement des pays en voie de développement non producteurs de pétrole par une aide accrue. On en saisit la difficulté pour les pays développés déjà structurellement déficitaires. On connaît par ailleurs les réticences des pays producteurs de pétrole, que cette aide soit bilatérale ou qu'elle transite par les organismes internationaux.
4. Cf. Les « conseils » convergents de l'OCDE, de la CEE ou du FMI.
5. Ceci est rendu d'autant plus difficile qu'en ce qui concerne les ménages, le ralentissement de la construction de logements doit vraisemblablement conduire à une baisse de leur taux d'épargne. L'accroissement du taux d'épargne global doit alors être recherché du côté des entreprises - c'est-à-dire de leur autofinancement - et/ou des administrations - c'est-à-dire de l'excédent de leurs ressources fiscales sur leurs dépenses courantes.
6. La version socialiste de la fuite en avant déboucherait probablement sur cette voie.
7. Au-delà du ralentissement du salaire réel.
8. Et pas seulement les catégories les plus favorisées, trop peu nombreuses.

